

Analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France

2^{eme} trimestre 2017



Méthodologie

Les éléments suivants ont été constitués sur la base des données transmises par les opérateurs de jeux et paris en ligne agréés, de façon hebdomadaire et trimestrielle. Sauf indication contraire, les données présentées portent sur la période du 1^{er} avril au 30 juin 2017.

Synthèse des données d'activité

Le marché des jeux en ligne se caractérise ce trimestre par l'accroissement du **Produit Brut des Jeux (PBJ)** dans les trois activités de jeux en ligne ouvertes à la concurrence et à la régulation. **Une telle évolution à périodes comparables n'avait jamais été enregistrée depuis l'ouverture du marché des jeux en ligne en 2010.** Le secteur des paris sportifs reste l'activité la plus contributrice de la hausse du chiffre d'affaires total du marché des jeux en ligne.

	Évolution trimestrielle			Évolution semestrielle		
	T2 2016	T2 2017	Variation	S1 2016	S1 2017	Variation
Paris sportifs						
CJA/ semaine	307 000	302 000	- 2%	290 000	322 000	+ 11%
Mises	585 m€	636 m€	+ 9%	1 100 m€	1 269 m€	+ 15%
Produit Brut des Jeux	91 m€	111 m€	+ 22%	172 m€	206 m€	+ 19%
TRJ (hors bonus)	84,4%	82,5%	- 1,9 pt	84,3%	83,8%	- 0,5 pt
TRJ (avec bonus)	87,2%	84,2%	- 3 pts	86,9%	85,7%	- 1,2 pt
Paris hippiques						
CJA/ semaine	129 000	130 000	+ 1%	139 000	135 000	- 3%
Mises	218 m€	239 m€	+ 9%	466 m€	485 m€	+ 4%
Produit Brut des Jeux	55 m€	58 m€	+ 5%	118 m€	118 m€	=
TRJ (hors bonus)	74,7%	75,8%	+ 1,1 pt	74,6%	75,5%	+ 0,9 pt
TRJ (avec bonus)	78,0%	78,4%	+ 0,4 pt	78,0%	77,6%	- 0,4 pt
Poker						
CJA/semaine	232 000	227 000	- 2%	244 000	241 000	- 1%
Mises en cash game	853 m€	850 m€	- 0,4%	1 807 m€	1 786 m€	- 1%
Droits d'entrée en tournois	450 m€	459 m€	+ 2%	950 m€	965 m€	+ 2%
Produit Brut des Jeux	55 m€	58 m€	+ 5%	117 m€	121 m€	+ 4%
TRJ	95,8%	95,6%	- 0,2 pt	95,8%	95,6%	- 0,2 pt

Paris sportifs

Au deuxième trimestre 2017, les mises engagées par les joueurs de paris sportifs atteignent 636 millions d'euros ce qui correspond au **montant le plus élevé enregistré sur un trimestre depuis l'ouverture du secteur**. Si la croissance entre deux trimestres est la plus faible depuis près de quatre ans (+9%), il doit être mis en perspective avec le calendrier sportif de l'an passé enrichi par le déroulement de l'UEFA Euro 2016. En effet, l'absence d'un événement aussi attractif pour les parieurs sur le mois de juin 2017 a limité la croissance des mises de l'ensemble du trimestre, alors que sur les seuls mois d'avril et mai 2017, les mises sur l'activité ont augmenté de 28%.

Pour rappel, l'UEFA Euro 2016, disputée du 10 juin au 10 juillet 2016, avait généré plus de 102 millions d'euros de mises sur le seul mois de juin (et 141 millions d'euros sur l'ensemble de la compétition), ce qui correspondait à environ 17% des mises du deuxième trimestre 2016.

La baisse du taux de retour aux joueurs (TRJ) de près de 2 points conjuguée à la croissance des mises de 9% provoquent une hausse du chiffre d'affaires des opérateurs de paris sportifs de 22% ; nettement plus prononcée que celle des mises. Le produit brut des jeux du T2 2017 en paris sportifs s'élève à 111 millions d'euros, ce qui correspond également au chiffre d'affaires le plus élevé généré sur un trimestre pour ce segment de jeu.

Paris hippiques

Après de 4 ans de baisse continue des enjeux, les mises des paris hippiques augmentent ce trimestre. Ainsi, le total des mises engagées par les parieurs sur les sites des huit opérateurs agréés en paris hippiques s'élève à 239 millions d'euros soit une augmentation de 9% en comparaison avec le T2 2016. Rappelons qu'au premier trimestre 2017, la baisse de l'activité avait été moindre que les trimestres précédents (-1%).

La croissance des enjeux de l'activité est principalement liée à l'augmentation de la part des mises redistribuées aux joueurs par les opérateurs de paris hippiques. En d'autres termes, la hausse de plus d'un point du TRJ a incité les parieurs hippiques à davantage réinvestir leurs gains en mises sur l'activité. Toutefois, la croissance d'activité ne résulte pas exclusivement de la hausse du TRJ. En effet, la moyenne du nombre de parieurs hippiques actifs chaque semaine a également augmenté dans le même temps de 1%. Enfin, l'offre de paris hippiques s'est enrichie de nouvelles formules de jeu proposées par les opérateurs sur le trimestre, insufflant une dynamique positive sur l'activité.

Au final, le chiffre d'affaires des opérateurs de paris hippiques sur le trimestre s'accroît de 5% et atteint 58 millions d'euros.

Sur l'ensemble du semestre le marché des paris hippiques en ligne connaît une hausse des enjeux de 4%. Les enjeux engagés en paris hippiques évoluent également à la hausse sur le réseau physique, à un rythme toutefois moins rapide qu'en ligne. En effet, au premier semestre 2017 le PMU a enregistré une augmentation totale de son activité en paris hippiques de 1,3%.

Poker

L'activité de cash game est en léger recul ce trimestre avec 850 millions d'euros de mises contre 853 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, ce qui représente une baisse de 0,4%. Elle diminue toutefois à un rythme plus limité que les trimestres précédents.

L'activité du poker organisé sous forme de tournois, plus appréciée par les joueurs ces dernières années, reste orientée à la hausse ce trimestre. Bien que les droits d'entrée générés sur les tournois de poker augmentent plus fortement qu'au trimestre précédent (+2% au T2 2017 contre +1% au T1 2017), cette hausse est sensiblement inférieure à celles des années précédentes (+5% en 2016 et +14% en 2015).

Au final, en dépit des faibles variations des montants engagés par les joueurs de poker sur les deux activités, le chiffre d'affaires du secteur s'accroît de 5% sur la période et s'élève à 58 millions d'euros, du fait de la légère baisse du TRJ.

Le 6 juillet 2017, la convention relative au partage des liquidités de poker en ligne a été signée à Rome par les autorités de régulation des jeux en ligne espagnole, italienne, portugaise et française. L'objet de la convention est de définir les mesures de coopération et d'échange d'informations nécessaires à la mise en place de tables de poker mutualisées entre opérateurs agréés dans les pays signataires. Si l'effet de l'internationalisation des tables de poker devrait avoir un impact positif sur l'activité du poker en ligne, la convention a pour objectifs de garantir la protection des joueurs, combattre le marché illégal, la fraude et le blanchiment. La mise en œuvre effective de la convention est prévue en fin d'année 2017.

Sommaire

1. Activité du trimestre	6
a. Paris sportifs	6
b. Paris hippiques	13
c. Jeux de cercle	16
2. Population de joueurs de jeux en ligne	19
a. Evolution de la population de comptes joueurs actifs (CJA)	19
b. Répartition des CJA par activité	20
c. Répartition des CJA par genre	21
d. Répartition des CJA par tranche d'âge	23
e. Répartition des CJA par origine géographique	24
i. Paris sportifs	24
3. Comportements d'approvisionnement : moyens de paiement utilisés	25
4. Comportements de jeu	26
a. Ventilation de la population des comptes joueurs par mises cumulées	26
i. Paris sportifs	26
ii. Paris hippiques	26
iii. Jeux de cercle	27
b. Comptes joueurs générant le plus de mises	28
c. Montant moyens des caves, recaves et répartition des droits d'entrée en jeux de cercle	29
d. Répartition des joueurs par terminaux de connexion utilisés	30
5. Dépenses marketing des opérateurs agréés	31
a. Evolution mensuelle des budgets médias des opérateurs agréés (hors versements de bonus et hors sponsoring)	31
b. Répartition des budgets marketing totaux des opérateurs par supports	32

1. Activité du trimestre

a. Paris sportifs

Tableau 1 : Evolution trimestrielle de l'activité en paris sportifs

Paris sportif	2012	2013	2014	2015	2016	T2 2016	T2 2017	Δ T2 2017/ T2 2016
Mises	705 m€	848 m€	1 107 m€	1 440 m€	2 081 m€	585 m€	636 m€	+ 9%
PBJ	138 m€	164 m€	227 m€	270 m€	349 m€	91 m€	111 m€	+ 22%
TRJ (avant bonus)	80%	81%	79,5%	81,3%	83,2%	84,4%	82,5%	- 1,9 pt
Bonus distribués	14 m€	16 m€	25 m€	30 m€	50 m€	16,1 m€	10,8 m€	- 33%
TRJ* (après bonus)	83%	83%	81,80%	81,60%	85,60%	87,2%	84,2%	- 3 pts
Prélèvements (hors TVA)	66 m€	79 m€	103 m€	134 m€	193,5 m€	54 m€	59 m€	+ 9%

Au second trimestre 2017, le secteur des paris sportifs a généré 636 millions d'euros de mises, soit le montant d'enjeux engagés sur un trimestre le plus élevé depuis l'ouverture du marché. La croissance du secteur des paris sportifs en ligne se prolonge donc ce trimestre. La progression de 9% d'accroissement des enjeux est toutefois nettement plus faible que les périodes précédentes. Ainsi, l'accroissement des enjeux engagés s'élevait à +23% au T1 2017 et +45% sur l'ensemble de l'année 2016. Ce ralentissement tient au calendrier sportif du T2 2016 enrichi par l'UEFA Euro 2016 de football. La compétition avait généré plus de 102 millions d'euros sur le mois de juin contribuant à hauteur de 17% des mises du trimestre. De ce fait, en l'absence d'un événement aussi attractif, la constatation d'une hausse des enjeux est un signe significatif du dynamisme du secteur.

Le PBJ du trimestre augmente de 22% par rapport au T2 2016 et atteint 111 millions d'euros. Ce montant représente le chiffre d'affaires le plus élevé depuis l'ouverture du marché sur un trimestre. Il est quasiment égal à celui enregistré sur l'ensemble de l'année 2011 (116 millions d'euros). Le PBJ augmente donc à un rythme sensiblement plus élevé que les mises, du fait de la réduction de 1,9 point du TRJ avant bonus.

Les bonus distribués par les opérateurs de paris sportifs aux joueurs ont en revanche reculé de 16,1 millions d'euros à 10,8 millions d'euros, soit une baisse de 33%. Le recul des crédits de jeu s'explique pour deux raisons :

- la diminution du nombre d'offres commerciales développées par les opérateurs de paris sportifs du fait du calendrier sportif ce trimestre qu'au T2 2016 ;
- le nombre de nouveaux inscrits bénéficiant des bonus dits « de bienvenue » nettement inférieur à celui de l'an passé.

De ce fait, la part des bonus distribués sur le total des mises passe de 2,8% au T2 2016 à 1,7% au T2 2017.

La fiscalité du secteur des paris sportifs est proportionnelle aux sommes engagées par les joueurs. Ainsi le montant des prélèvements (hors TVA) augmente au même rythme que les mises (+9%) et s'élève à 59 millions d'euros ce trimestre.

Tableau 2 : Mises enregistrées sur les principaux sports au cours des T2 2016 et T2 2017

Evénements	Mises T2 2016	Mises T2 2017	% des mises en direct	Contribution aux enjeux du T2 2017	Δ Mises T2 2017 / T2 2016
Football	334,6 m€	342,8 m€	30%	54%	+ 3%
Ligue 1	30,5 m€	48,9 m€	18%	7,7%	+ 60%
Ligue 2	7,6 m€	13,4 m€	20%	2,1%	+ 77%
Ligue des Champions	24,3 m€	32,0 m€	21%	5,0%	+ 32%
Ligue Europa	9,2 m€	17,6 m€	24%	2,8%	+ 91%
Premier League	19,9 m€	27,8 m€	21%	4,4%	+ 39%
LaLiga	17,8 m€	28,5 m€	25%	4,5%	+ 60%
Série A	11,8 m€	16,0 m€	24%	2,5%	+ 35%
Bundesliga	6,7 m€	13,0 m€	22%	2,0%	+ 95%
Tennis	154,6 m€	188,8 m€	48%	30%	+ 22%
Grand Chelem – Roland Garros	35,8 m€	46,6 m€	46%	7,3%	+ 30%
Masters 1000 – Monte-Carlo	8,3 m€	13,0 m€	38%	2,0%	+ 56%
Masters 1000 – Madrid	10,1 m€	9,9 m€	43%	1,6%	- 2%
Masters 1000 – Rome	9,2 m€	9,3 m€	44%	1,5%	+ 1%
Basketball	45,7 m€	51,6 m€	49%	8%	+ 13%
NBA	23,1 m€	27,5 m€	34%	4,3%	+ 19%
Pro A	3,7 m€	4,1 m€	47%	0,6%	+ 11%
Hockey sur glace	6,9 m€	8,9 m€	40%	1%	+ 30%
NHL	4,6 m€	5,5 m€	29%	1%	+ 20%
Rugby	14,8 m€	16,0 m€	37%	3%	+ 9%
Top 14	5,1 m€	5,2 m€	32%	1%	+ 1%
Handball	2,4 m€	4,2 m€	29%	1%	+ 77%
Volleyball	10,7 m€	8,9 m€	48%	1%	- 16%
Baseball	6,8 m€	6,1 m€	50%	1%	- 9%
Autres sports	8,1 m€	9,0 m€	-	1%	+ 11%
TOTAL	586 m€	636 m€	37%	100%	+ 9%

Le football a généré 54% des mises du trimestre et conserve très nettement son rang de sport privilégié des parieurs. La part des enjeux engagés sur ce sport tend toutefois à diminuer, en l'absence d'une compétition majeure comme l'UEFA Euro 2016. Par conséquent, les mises engagées sur le football n'augmentent que de 3% sur le trimestre.

Toutefois, les enjeux générés sur les compétitions de football nationales et internationales de clubs progressent de façon substantielle sur la période. Ainsi, le volume de mises placées sur les matches du Championnat de France de Ligue 1 croît de 60% et la progression atteint 77% pour le Championnat de France de Ligue 2. L'accroissement des enjeux est également très élevé sur les championnats étrangers de premier rang. Les mises ont respectivement augmenté de 60% et 39% sur LaLiga espagnole et la Premier League anglaise et jusqu'à 95% pour la Bundesliga allemande.

La progression des mises du trimestre sur les championnats nationaux français et étrangers résulte aussi de la structure du calendrier de football qui comporte plus de matches ce trimestre. En ce sens, 10 rencontres supplémentaires du Championnat de France de Ligue 1 se sont disputées au T2 2017 par rapport au T2 2016. Les mises moyennes générées par match du Championnat de France de Ligue 1 s'élèvent à 611 k€ ce trimestre contre 436 k€ l'an passé sur la période.

Le tennis est le deuxième sport sur lequel les parieurs jouent le plus, les enjeux engagés sur les différents tournois supports de paris contribuant à hauteur de 30% du total des mises du trimestre. La

croissance totale sur ce sport atteint 22%, malgré des évolutions contrastées entre les compétitions. Ainsi, les mises placées sur le tournoi du Grand Chelem de Roland Garros augmentent de 30% par rapport à l'édition 2016 et représentent plus de 7% des enjeux du trimestre. Ce tournoi de tennis devient ainsi la deuxième compétition du trimestre réunissant le plus de mises, seulement précédé par le Championnat de France de Ligue 1. Sur le Masters 1000 de Monte-Carlo, les enjeux augmentent dans des proportions encore plus élevées (+56%). A l'inverse, les enjeux générés sur le Masters 1000 de Rome n'augmentent que de 1% et diminuent de 2% sur le Masters 1000 de Madrid.

En basketball, les mises totales du trimestre augmentent de 13%, portées par la croissance de 19% du volume placé sur les matches de NBA.

Sur les autres sports ayant concentré le plus de mises ce trimestre, les enjeux varient de +77% sur le handball à -9% et -16% en volleyball et en baseball.

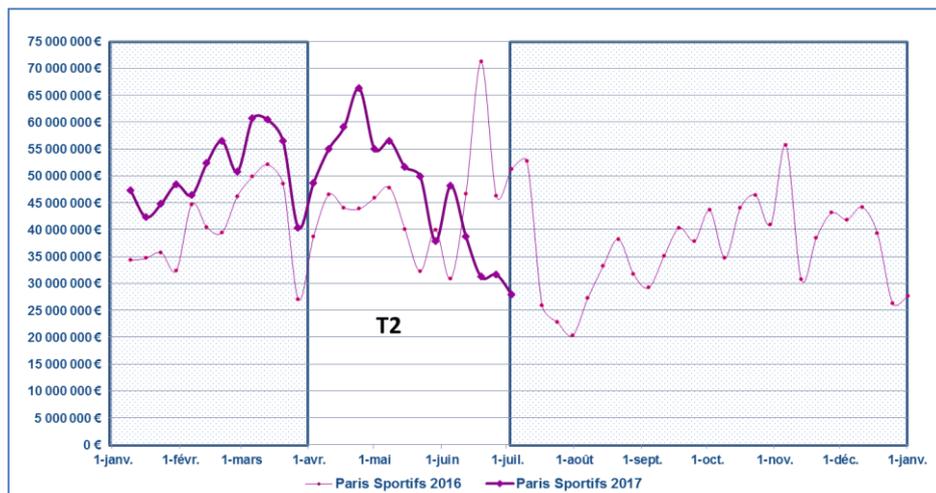
Le tableau ci-dessous présente la liste des sports ayant réuni moins de 2 millions d'euros de mises sur l'ensemble du deuxième trimestre 2017.

Tableau 3 : Mises enregistrées sur les autres sports générant plus de 100 k€ de mises au T2 2017

Sports	Mises
Rugby à XIII	3,8 m€
Tennis de table	2,0 m€
Badminton	1,5 m€
Billard	0,6 m€
Cyclisme	0,6 m€
Sport automobile	0,4 m€
Motocyclisme	0,1 m€
Golf	0,1 m€

Sur chaque semaine des mois d'avril et mai, un montant de mises plus élevé a été réuni que sur les semaines équivalentes de l'an passé, à l'exception toutefois de la dernière semaine de mai. Ceci s'explique par le décalage d'une semaine de la date de la finale de Ligue des Champions

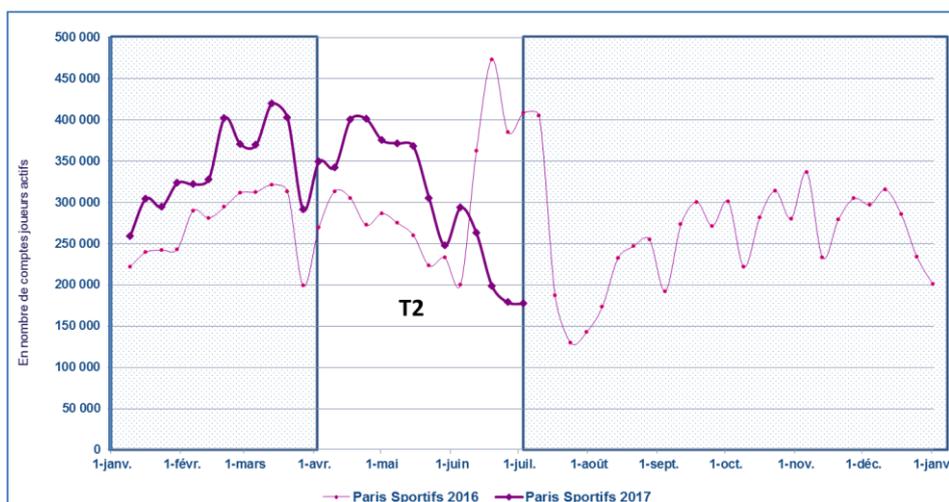
Figure 1 : Evolution hebdomadaire des mises de paris sportifs



A titre d'information, le match entre la Juventus et le Real Madrid a généré 3,9 millions d'euros en 2017, (montant record pour une rencontre disputée entre clubs) contre 3,0 millions d'euros pour la finale de la saison précédente.

Le volume d'enjeux engagés sur le mois de juin 2017 est par opposition nettement inférieur à celui de juin 2016, ce qui s'explique exclusivement par le déroulement de l'UEFA Euro de football.

Figure 2 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en paris sportifs



La moyenne de comptes joueurs actifs en paris sportifs évolue à la baisse au T2 2017 et passe de 307 000 à 302 000 (-2%). De nouveau, la réduction du nombre de joueurs s'explique par le déroulement de l'UEFA Euro 2016 qui avait provoqué l'inscription de nombreux nouveaux joueurs. Ainsi, alors que la moyenne du nombre de joueurs actifs s'élevait à 366 000 sur le mois de juin 2016, elle diminue à 222 000 sur le mois de juin 2017.

Les années impaires (marquées par l'absence de la Coupe du Monde de football ou de l'Euro de football), la pratique des paris sportifs est généralement plus faible au mois de juin entre la fin de la saison de football et le début du tournoi de Wimbledon.

Tableau 4 : Répartition entre les paris à cote fixe et paris en la forme mutuelle

	Paris sportifs à cote fixe	Paris sportifs en la forme mutuelle
Mises	634 m€	2 m€
TRJ (hors bonus)	82,5%	79,5%

Les paris sportifs en la forme mutuelle restent une composante du secteur très marginale sur l'ensemble de l'activité. Ainsi, 2 millions d'euros ont été engagés sur ce type de paris soit moins d'1% du total des enjeux de l'activité. Le taux de retour aux joueurs sur ce type de jeu est de 3 points inférieur à celui enregistré sur l'offre de paris sportifs à cote fixe.

Tableau 5 : Mises enregistrées sur les événements sportifs en France et estimation du droit au pari

	2012	2013	2014	2015	2016	T2 2016	T2 2017
Mises sur évènements en France	140 m€	176 m€	194 m€	283,1 m€	506,5 m€	199,7 m€	135,5 m€
Estimation du droit au pari	1,5 m€	1,8 m€	1,9 m€	2,9 m€	5,1 m€	2,0 m€	1,4 m€

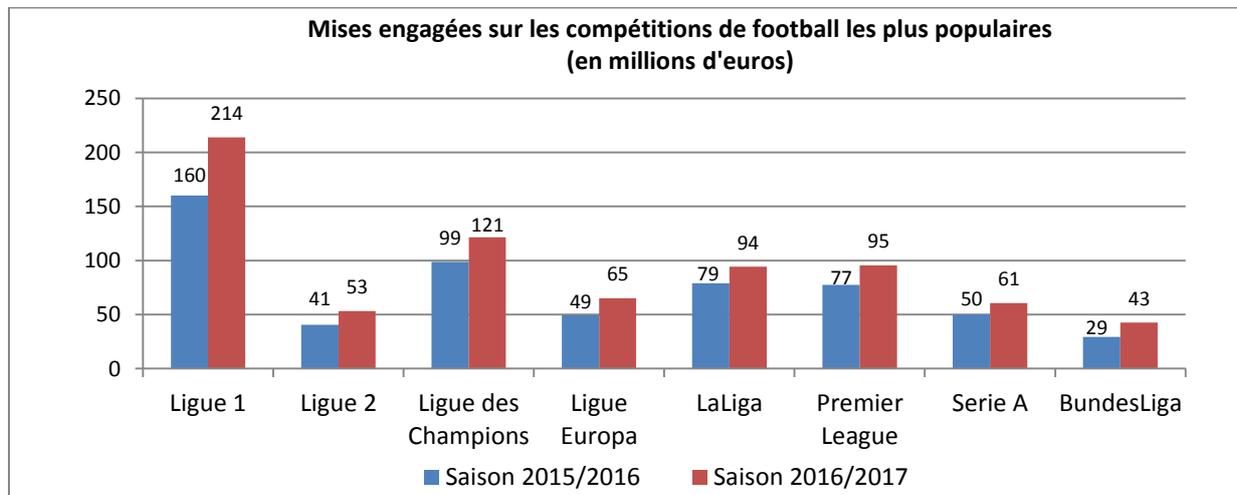
La redevance relative au droit aux paris versée par les opérateurs de paris sportifs avait augmenté de façon significative au T2 2016 (+175%) grâce au déroulement de l'UEFA Euro 2016. Le droit au pari généré sur la compétition représentait plus de 50% du montant total versé par les opérateurs de paris sportifs. Ce trimestre, la redevance relative au droit au pari diminue fortement de 2 millions d'euros pour s'établir à 1,4 million d'euros.

Football

Bilan Saison 2016/2017

Sur la saison 2016/2017, le championnat de France de Ligue 1 a été la compétition de football la plus populaire auprès des parieurs. Près de 214 millions d'euros de mises ont été engagées sur les matches du championnat de Ligue 1, soit une hausse de 34% par rapport à la saison 2015/2016. Les mises moyennes par match s'élèvent ainsi à près de 600 000 euros.

Le Championnat de France de Ligue 2 a généré près de 4 fois moins de mises (53 millions d'euros), celles-ci progressant cependant à un rythme proche de l'évolution enregistrée sur le Championnat de France de Ligue 1 (+30%). Au total, la redevance versée au titre du droit au pari sur les deux championnats français professionnels s'élève à près de 3 millions d'euros.



Les enjeux engagés sur les championnats espagnol et anglais progressent également de façon significative (respectivement +19 % et +23 %), signe que ces compétitions sont aussi attractives pour les parieurs.

C'est aussi le cas des enjeux engagés sur les compétitions européennes de football (+23% sur la Ligue des Champions et +32% sur la Ligue Europa). Les parcours des clubs français tels que l'AS Monaco et l'Olympique Lyonnais, respectivement demi-finalistes de la Ligue des Champions et de la Ligue Europa, ont nettement contribué à la hausse des mises sur ces compétitions.

Au final, les trois affiches ayant généré le plus de mises sur la saison de Ligue des Champions 2016/2017 sont les suivantes :

- la finale Juventus-Real Madrid (3,9 millions d'euros), la rencontre devenant dans le même temps l'affiche entre clubs qui a généré le plus de mises depuis l'ouverture du marché ;
- le match retour de huitièmes de finale FC Barcelone-Paris Saint-Germain (3,5 millions d'euros de mises) ;
- le match aller AS Monaco- Juventus en demi-finales (3,0 millions d'euros de mises).

A titre de comparaison, la finale de la Ligue des Champions féminine entre le Paris SG et l'Olympique Lyonnais a enregistré 0,7 million d'euros de mises.

Tennis

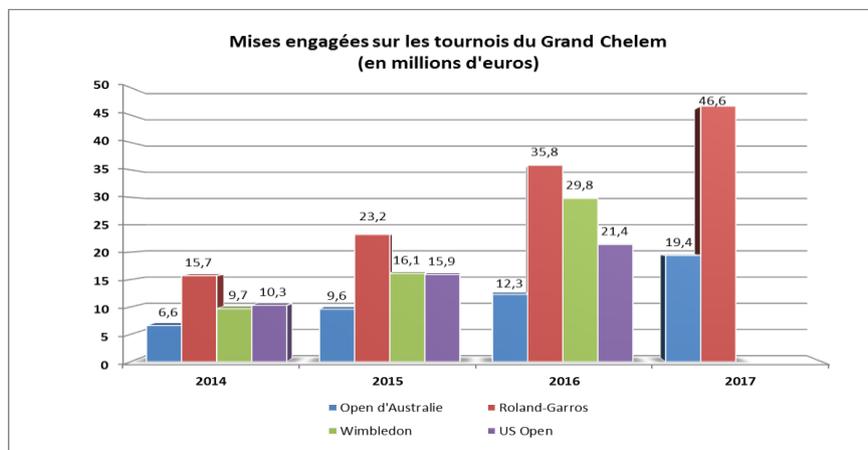
Bilan Roland-Garros 2017

L'édition 2017 du tournoi de Roland-Garros a généré 46,6 millions d'euros de mises sur les sites des 12 opérateurs de paris sportifs agréés par l'ARJEL, dont 46% engagés pendant les matches. Au total, plus de 300 rencontres étaient ouvertes au pari sur l'ensemble des tableaux. Les enjeux placés sur ce tournoi du Grand Chelem ont augmenté de 30% entre 2016 et 2017 ce qui atteste de son attrait croissant pour les parieurs. Le PBJ des opérateurs sur le tournoi s'élève à plus de 9 millions d'euros.

Répartition des mises par tableau de Roland-Garros 2017

	2016	2017	Evolution
Tableau simple messieurs	22,1 M€	27,4 M€	+ 24%
Tableau simple dames	11,9 M€	18,0 M€	+ 51%
Tableaux doubles (Messieurs, Dames, Mixte)	1,8 M€	1,2 M€	- 33%
TOTAL	35,8 M€	46,6 M€	+ 30%

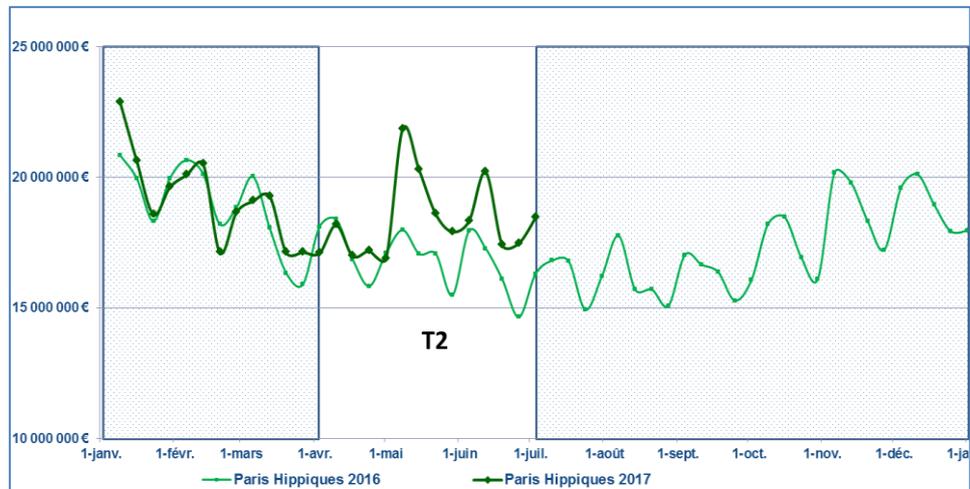
Les matches du tableau simple masculin sont nettement privilégiés par les parieurs. En effet, ils ont généré plus de 27 millions d'euros de mises (en incluant les matches du troisième tour de qualifications), soit 59% du total des enjeux sur l'ensemble du tournoi. C'est toutefois sur le tableau simple dames que l'augmentation des enjeux engagés est la plus importante (+51%). Avec 1,4 million d'euros de mises, la finale du tableau simple messieurs entre Raphaël Nadal et Stanislas Wawrinka est la rencontre qui a enregistré le plus de mises. A titre de comparaison, la finale simple dames entre Jelena Ostapenko et Simona Halep a généré 0,9 million d'euros de mises.



Roland-Garros est très largement le tournoi du Grand Chelem le plus attractif pour les parieurs. A titre de comparaison, l'édition 2017 de l'Open d'Australie, ainsi que les éditions 2016 de l'US Open et de Wimbledon ont respectivement réuni 19,4 millions d'euros, 21,4 millions d'euros et 29,8 millions d'euros de mises.

b. Paris hippiques

Figure 3 : Evolution hebdomadaire des mises en paris hippiques



Les enjeux engagés en paris hippiques augmentent ce trimestre de 9% en comparaison avec le T2 2016. Cette hausse constitue la plus forte variation entre deux trimestres à périodes comparables enregistrée depuis 2012. Elle a pour principale raison le relèvement des taux de redistribution aux joueurs pratiqué par les opérateurs de paris hippiques.

Cette hausse du TRJ est cependant atténuée par l'évolution des bonus qui diminuent pour le deuxième trimestre consécutif, témoignant d'un basculement des politiques des opérateurs. Ces derniers jouent davantage sur le TRJ plutôt que sur l'octroi de bonus pour inciter les parieurs à jouer. Ainsi, la part des bonus distribués sur les mises engagés sur l'activité passe de 3,2% au T2 2016 à 2,6% ce trimestre.

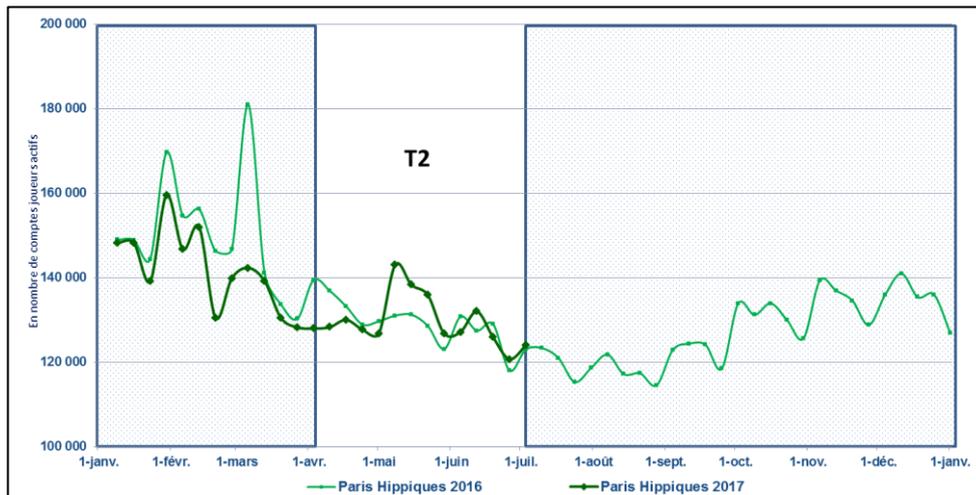
Tableau 6 : Evolution trimestrielle des mises et du PBJ en paris hippiques

Paris hippiques	2012	2013	2014	2015	2016	T2 2016	T2 2017	Δ T2 2017/ T2 2016
Mises	1 124 m€	1 111 m€	1 034 m€	1 016 m€	924 m€	218 m€	239 m€	+ 9%
PBJ	263 m€	264 m€	257 m€	254 m€	234 m€	55 m€	58 m€	+ 5%
TRJ (avant bonus)	77%	76%	75,10%	75,00%	74,70%	74,7%	75,8%	+ 1,1 pt
Bonus distribués	22,9 m€	21,9 m€	25,4 m€	25,6 m€	30,5 m€	7,0 m€	6,2 m€	- 12%
TRJ (après bonus)	79%	78%	77,60%	75,60%	78,00%	78,0%	78,4%	+ 0,4 pt
Prélèvements (hors TVA)*	162 m€	160 m€	134,4 m€	133,9 m€	123,1 m€	29,1 m€	31,2 m€	+ 7%

Les prélèvements obligatoires augmentent dans des proportions légèrement plus faibles à l'évolution des mises du trimestre (+7% contre +9%) et s'élèvent à plus de 31 millions d'euros contre 29 millions d'euros l'an passé au T2 2017¹.

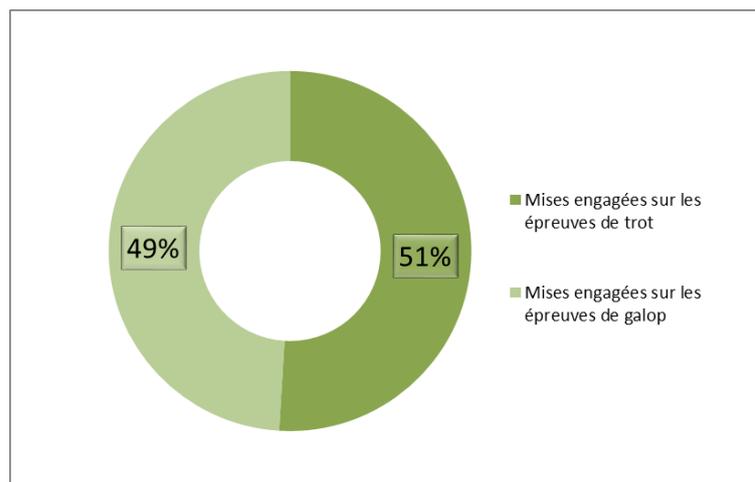
¹ L'augmentation de 7% des prélèvements sur les paris hippiques pour une croissance des mises de 9%, s'explique par l'évolution de la fiscalité du secteur des paris hippiques en 2017. Ainsi, le taux de prélèvement sur les courses françaises est passé de 13,4% à 13,6% tandis qu'il évolue de 13,4% à 7,1% sur les courses situées à l'étranger.

Figure 4 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en paris hippiques



La moyenne hebdomadaire du nombre de comptes joueurs actifs varie très légèrement (+1%) et passe de 129 000 au T2 2016 à 130 000 ce trimestre. L'écart de 8 points entre la progression des mises et la croissance de la moyenne de la population de parieurs hippique par semaine atteste d'une intensification du jeu des parieurs sur le trimestre, vraisemblablement en lien avec l'augmentation du TRJ sur l'activité.

Figure 5 : Répartition des mises engagées en paris hippiques



Au T2 2017, les parieurs hippiques ont engagé 51% des mises sur les épreuves de trot et 49% sur les épreuves de galop. La répartition des mises engagées entre épreuves de trot et épreuves de galop est donc quasi égale malgré un calendrier hippique sensiblement plus dense en épreuves de trot. Sur l'ensemble du trimestre, 4 153 courses ont été inscrites au calendrier des courses hippiques dont 2 217 épreuves de trot et 1 936 épreuves de galop. En France, 3 399 courses hippiques étaient supports de paris dont 1 898 épreuves de trot et 1 501 épreuves de galop.

La deuxième saison du championnat Epiqe Series a commencé au mois de mai 2017. La compétition, créée en 2016, a pour but d'insuffler une nouvelle dynamique à l'environnement hippique en offrant, aux spécialistes comme au grand public, une nouvelle façon de suivre la saison de courses hippiques. Le championnat compte 14 étapes : 7 épreuves de galop suivies par 7 épreuves de trot.

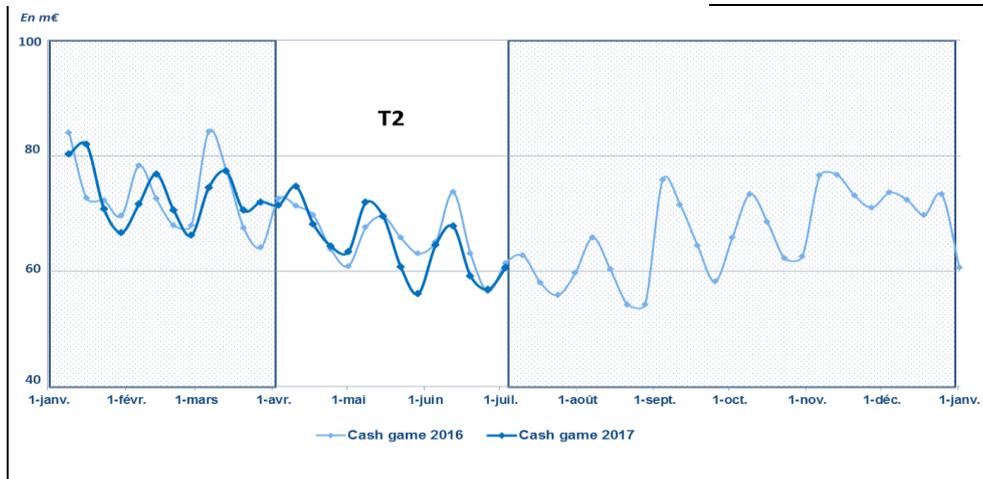
La deuxième saison a ainsi débuté à Deauville le weekend du 13 et 14 mai avec l'Abu Dhabi Poule d'essai des pouliches puis l'Abu Dhabi Poule d'essai des poulains. Les quatre épreuves de galop se sont déroulées au cours du trimestre et ont généré les résultats ci-après.

Étapes	Date	Hippodrome	Mises
Abu Dhabi Poule d'Essai des Pouliches	13/05/2017	Deauville	616 k€
Abu Dhabi Poule d'Essai des Poulains	14/05/2017	Deauville	710 k€
QIPCO Prix du Jockey Club	04/06/2017	Chantilly	277 k€
Prix de Diane Longines	18/06/2017	Chantilly	837 k€

A titre d'information, les enjeux collectés sur le prix de Diane ont contribué à hauteur de 5% des mises de la semaine pour un total de 312 courses hippiques supports de paris sur la semaine.

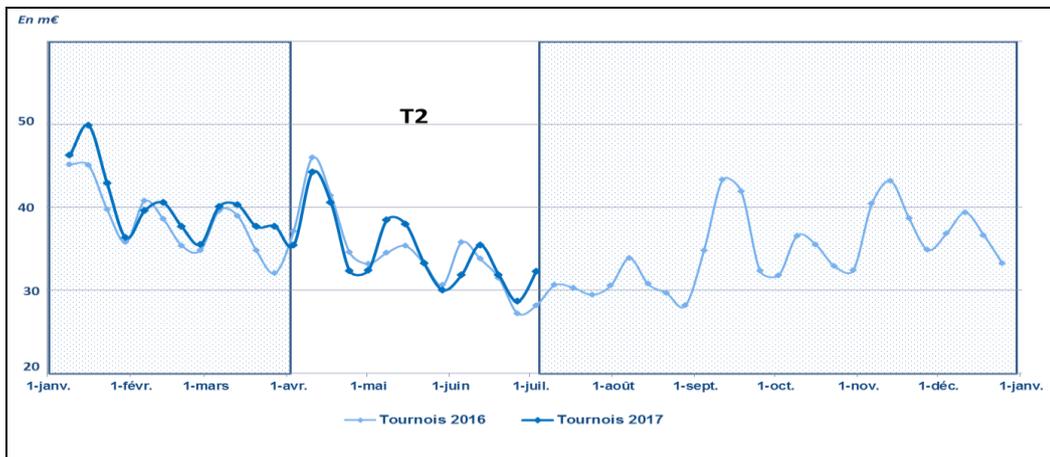
c. Jeux de cercle

Figure 6 : Evolution hebdomadaire des mises en cash game



Les mises jouées en cash game ce trimestre s'élèvent à 850 millions d'euros. L'activité enregistre une légère baisse de 0,4% au deuxième trimestre 2017 à période comparable de 2016. Le chiffre d'affaires de l'activité s'établit à 22 millions d'euros, en baisse de 200 000 euros.

Figure 7 : Evolution hebdomadaire des droits d'entrée en tournois



A l'inverse, le poker organisé sous la forme de tournoi enregistre une hausse des droits d'entrée de près de 2%. Le taux de croissance des droits d'entrée du trimestre reste cependant plus faible que les années précédentes. Le PBJ des tournois de poker en ligne augmente cependant de 12% en comparaison avec le T2 2016, pour s'établir à plus de 36 millions d'euros.

Tableau 7 : Evolution trimestrielle des mises et droits d'entrée et du PBJ en jeux de cercle

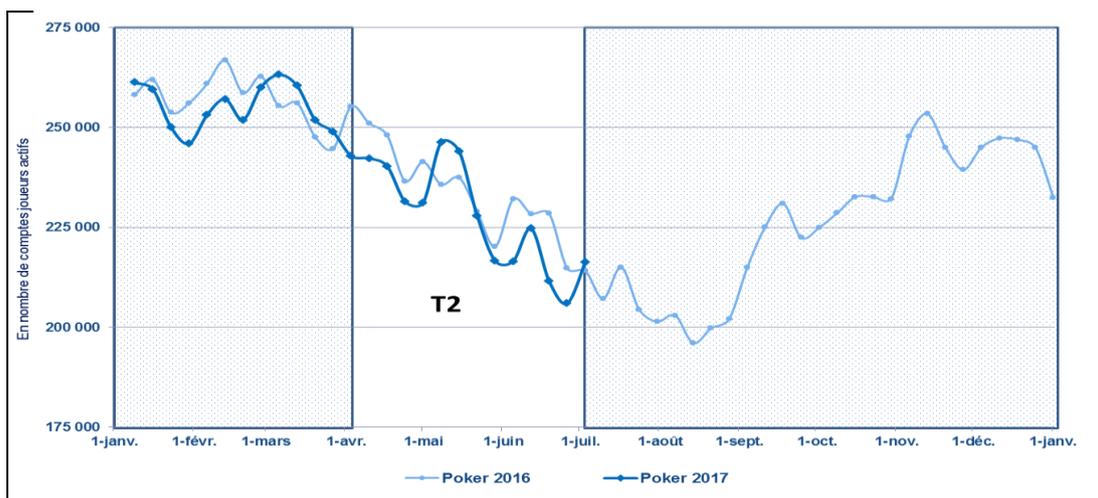
Jeux de cercle	2012	2013	2014	2015	2016	T2 2016	T2 2017	$\Delta T2\ 2017 / T2\ 2016$
Mises de cash game	6 182 m€	5 055 m€	4 317 m€	3 729 m€	3 556 m€	853 m€	850 m€	- 0,4%
Droits d'entrée de tournois	1 397 m€	1 460 m€	1 548 m€	1 772 m€	1 866 m€	450 m€	459 m€	+ 2%
Produit brut des jeux	297 m€	258 m€	241 m€	232 m€	230 m€	55 m€	58 m€	+ 5%
dont cash game	-	-	-	101,0 m€	92,9 m€	22,2 m€	22,0 m€	- 1%
dont tournois	-	-	-	130,9 m€	137,3 m€	32,8 m€	36,6 m€	+ 12%
TRJ (avant bonus)	96%	96%	95,9%	95,8%	95,8%	95,8%	95,6%	- 0,2 pt
Bonus distribués	61 m€	55 m€	56 m€	56 m€	53 m€	11,6 m€	14,3 m€	+ 23%
TRJ (après bonus)	99 m€	86 m€	87 m€	74,3 m€	72,2 m€	96,7%	96,7%	=
Prélèvements (hors TVA)	97%	97%	96,9%	96,8%	96,7%	17,3 m€	17,7 m€	+ 2%

Contrairement, aux autres segments de jeux, le montant des bonus distribués sur l'activité augmente (+23%) et s'élève à 14,3 millions d'euros. Les opérateurs cherchent ainsi à enrayer la baisse du nombre de joueurs actifs observée depuis plusieurs trimestres.

Le chiffre d'affaires total du secteur du poker est en augmentation de 5%, porté par la croissance de 12% du produit brut des jeux généré sur l'activité de tournoi. En revanche, le chiffre d'affaire en cash game se réduit de 1% ce trimestre. Enfin, le montant des prélèvements sur l'activité est en hausse de 2% et s'élève à près de 18 millions d'euros.

La convention relative au partage des liquidités de poker en ligne signée communément par l'ARJEL et les autorités de régulation des jeux en ligne espagnole, italienne et portugaise le 6 juillet dernier devrait avoir un impact favorable sur la reprise de la croissance de l'activité.

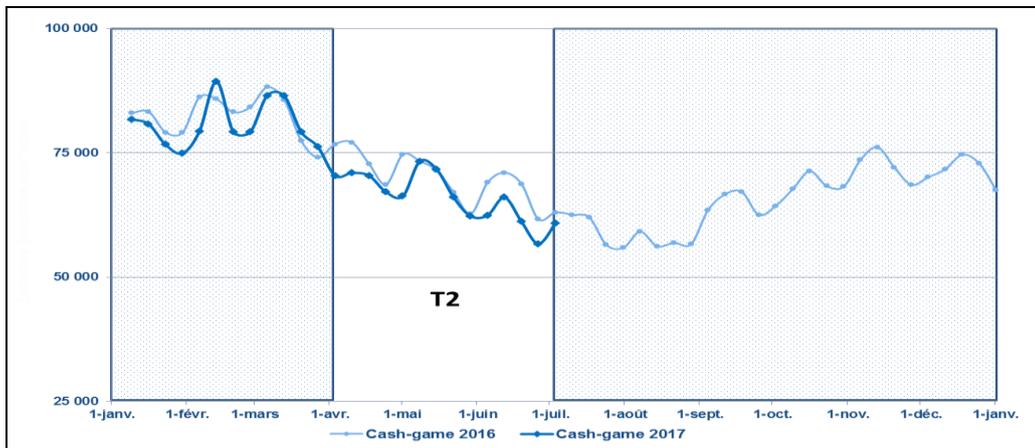
Figure 8 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en poker



En moyenne, 227 000 joueurs ont joué au poker sur les sites des opérateurs agréés en ligne chaque semaine contre 230 000 l'an passé sur la période. Cette moyenne évolue donc de nouveau à la baisse

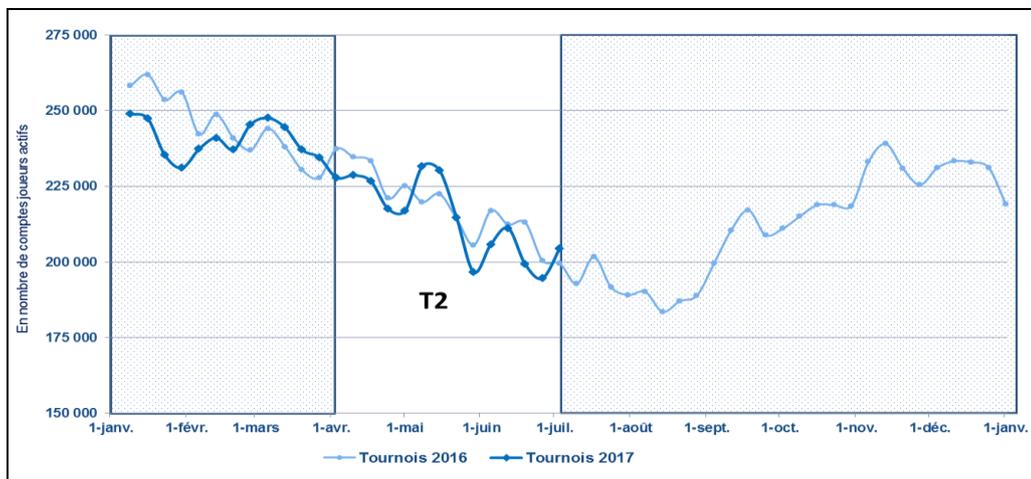
(-2%) après un léger recul au cours du T1 2017 (-1%). Ces résultats correspondent à la tendance observée depuis plusieurs trimestres sur le poker en ligne.

Figure 9 : Evolution du nombre de CJA moyen par semaine en cash game



Le recul des mises en cash game peut s'expliquer par la baisse du nombre de joueurs actifs. En effet, en moyenne 65 000 joueurs de poker ont pratiqué le poker en cash game chaque semaine contre 69 000 l'an passé sur la même période, soit un recul de près de 6%.

Figure 10 : Evolution du nombre de CJA moyen par semaine en tournois



A l'instar du cash game, la moyenne hebdomadaire du nombre de joueurs de tournois de poker recule, dans des proportions légèrement plus faibles (-1%). L'augmentation des droits d'entrée en dépit de la baisse du nombre de joueurs par semaine tend à démontrer que les joueurs ont intensifié leur pratique.

2. Population de joueurs de jeux en ligne

a. Evolution de la population de comptes joueurs actifs (CJA)

Au second trimestre 2017, 1,4 million de joueurs ont été actifs sur les sites des 14 opérateurs agréés de jeux en ligne. Le nombre de comptes joueurs actifs est en diminution de 2% par rapport au T2 2016, une première depuis le T3 2015.

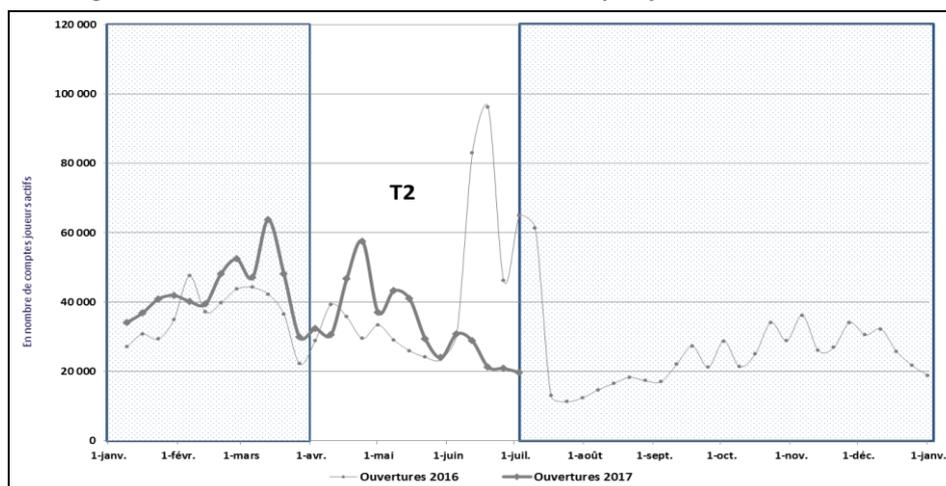
Tableau 8 : Evolution trimestrielle de la population de CJA

	T2 2016	T2 2017	Δ T2 2017/ T2 2016
Global	1 429 000	1 403 000	- 2%
Paris sportifs	919 000	892 000	- 3%
Paris hippiques	277 000	284 000	+ 3%
Poker	533 000	536 000	+ 0,5%

La baisse de la population globale de comptes joueurs actifs en ligne s'explique par le recul de 3% du nombre de parieurs sportifs sur le trimestre. Suite au déroulement de l'UEFA Euro 2016, de nombreux nouveaux joueurs s'étaient inscrits afin de parier sur les matches de la compétition. Ce phénomène n'a pas été compensé ce trimestre. Si en général le volume de parieurs sportifs tend à augmenter, une baisse du nombre de joueurs de paris sportifs avait également été observée au T2 2015, année postérieure à la Coupe du Monde de football 2014.

A l'inverse, le nombre de CJA en paris hippiques a augmenté de 3% ce trimestre. Les efforts des opérateurs pour redynamiser ce secteur et renouveler leur offre de jeu ont notamment contribué à cette hausse. Enfin, le nombre de CJA de poker a également augmenté pour le deuxième trimestre consécutif dans des proportions toutefois plus faibles qu'au trimestre précédent (+0,5% contre +3% au T1 2017).

Figure 11 : Evolution du nombre d'ouvertures de comptes joueurs



Au T2 2017, environ 430 000 joueurs ont procédé à une ouverture de compte, soit une baisse d'environ 23% par rapport au second trimestre 2016, durant lequel s'était notamment déroulé l'UEFA Euro 2016.

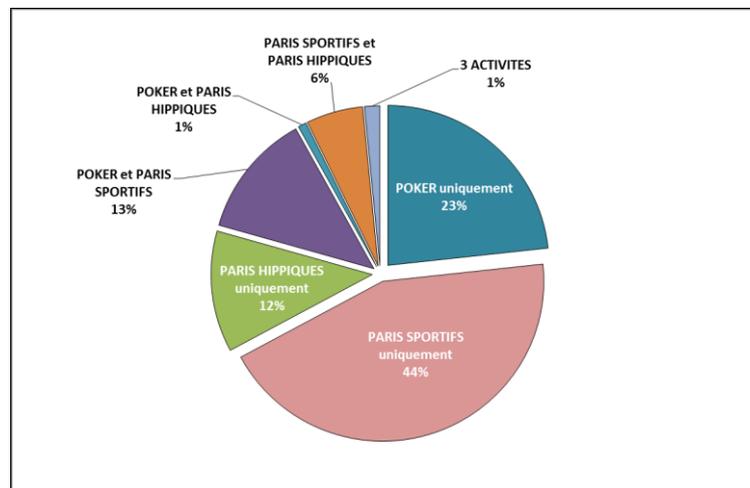
b. Répartition des CJA par activité

Sont considérés dans cette analyse uniquement les **Comptes Joueurs Actifs (CJA)**, c'est-à-dire ceux ayant engagé au moins une action de jeu sur la période. Un joueur peut accéder à l'ensemble des jeux proposés chez un opérateur avec un unique compte, mais s'il est actif chez plusieurs opérateurs, il apparaît alors avec plusieurs comptes actifs.

La répartition des CJA par activité est en grande partie liée à la structure de l'offre et des agréments dont disposent les opérateurs. Au second trimestre 2017, le marché est constitué de :

- 3 opérateurs agréés dans chacune des 3 activités ;
- 7 opérateurs titulaires de 2 agréments (paris sportifs/poker ou paris sportifs/paris hippiques) ;
- 4 opérateurs actifs dans une seule activité.

Figure 12 : Répartition des CJA par activité chez un même opérateur



Clé de lecture : 44% des comptes joueurs sont exclusivement actifs en paris sportifs

La répartition des comptes joueurs actifs par activité au second trimestre 2017 est très proche de celle du T2 2016.

A l'instar des trimestres précédents, la grande majorité des joueurs pratiquent exclusivement une activité chez un même opérateur. La proportion de ces joueurs représente 80% de l'ensemble des joueurs du trimestre.

L'activité paris sportifs est très nettement la plus pratiquée. Les parieurs sportifs comptent pour 63% du total de joueurs actifs, et 44% jouant exclusivement sur l'activité. Cette dernière part est cependant en baisse de 1 point par rapport au T2 2016.

Les parieurs hippiques représentent 20% du total des joueurs. L'augmentation de cette population est la conséquence de la croissance de 6% (environ 9 000 joueurs) du nombre de joueurs actifs uniquement

sur l'activité. Ces parieurs représentent ainsi 12% du nombre total de CJA en hausse de 1 point par rapport au T2 2016.

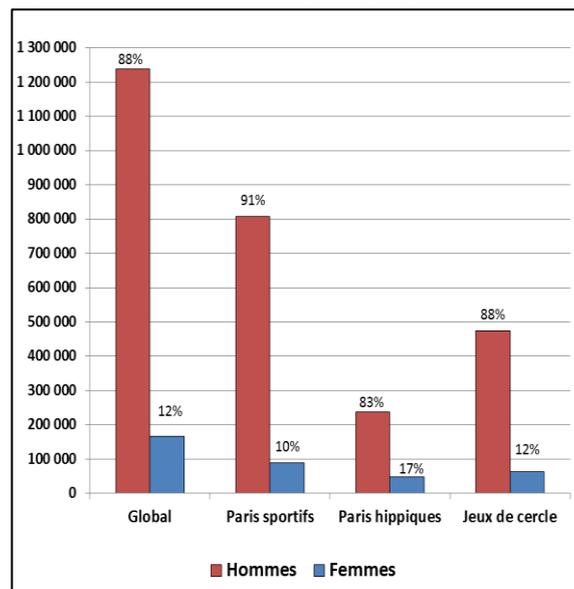
Enfin, la population de joueurs de poker compte pour 38% de la population totale de joueurs, 23% des joueurs ne jouant qu'au poker chez un même opérateur. Cette dernière proportion est en baisse de 1 point par rapport au T2 2016. A l'inverse, la proportion de parieurs actifs sur ces deux activités est en hausse de 1 point.

Tableau 9 : Evolution de la répartition des CJA par type d'activité entre le T2 2016 et le T2 2017

	Poker uniquement	Paris sportifs uniquement	Paris hippiques uniquement	Poker et paris sportifs	Poker et paris hippiques	Paris sportifs et paris hippiques	3 activités
T2 2017	326 500	615 200	171 800	176 100	11 600	79 900	21 500
T2 2016	337 600	649 300	162 900	164 900	9 600	83 300	21 100
ΔT2 2017 / T2 2016	-3%	-5%	6%	7%	22%	-4%	2%

c. Répartition des CJA par genre

Figure 13 : Nombre de CJA répartis par genre



Clé de lecture : parmi les CJA en paris sportifs, 10% sont détenus par des femmes.

Les joueuses représentent 12% des CJA au T2 2017, leur proportion gagnant 1 point ce trimestre au regard du T2 2016. La baisse du nombre total de joueurs enregistrée ce trimestre ne résulte pas de la défection des joueuses. Au contraire, leur nombre augmente de 3% malgré l'actualité sportive moins dense qu'au T2 2016.

La représentation des joueuses diffère selon l'activité. Ainsi, elles comptent pour :

- 10% des CJA en paris sportifs ;
- 17% des CJA en paris hippiques ;
- 12% des CJA en poker.

Tableau 10 : Evolution du nombre de CJA par activité et par genre

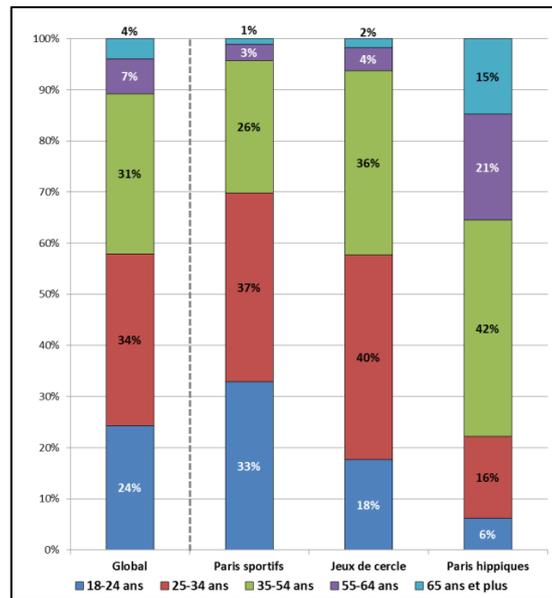
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Global	T2 2017	1 238 000	165 000
	T2 2016	1 268 000	161 000
	ΔT2 2017 / T2 2016	-2%	+ 3%
Paris sportifs	T2 2017	808 000	84 000
	T2 2016	839 000	80 000
	ΔT2 2017 / T2 2016	-4%	+ 5%
Jeux de cercle	T2 2017	474 000	62 000
	T2 2016	472 000	61 000
	ΔT2 2017 / T2 2016	+ 0,4%	+ 1%
Paris hippiques	T2 2017	237 000	47 000
	T2 2016	230 000	47 000
	ΔT2 2017 / T2 2016	3%	=

Le nombre de joueuses augmente en paris sportifs et en jeux de cercle dans des proportions toutefois différentes. Ainsi, la population féminine s'accroît de 5% en paris sportifs et s'élève à 85 000 CJA, soit le volume de CJA de joueuses le plus élevé enregistré sur un trimestre. La croissance du nombre de joueuses sur l'activité contraste avec la baisse de 4% de joueurs actifs sur l'activité. En conséquence, le poids des joueuses dans l'activité gagne 1 point ce trimestre et représente 10% des CJA contre 9% au T2 2016.

Dans le secteur des jeux de cercle, la proportion de CJA des joueuses est en hausse de 1%, soit une évolution légèrement plus importante que chez les joueurs (+0,4%). En revanche, la population de parieuses hippiques reste constante à période comparable de 2016. Elles ne participent donc pas à la croissance de 3% du nombre de CJA en paris hippiques.

d. Répartition des CJA par tranche d'âge

Figure 14 : Répartition de la population des comptes joueurs par tranches d'âge



Clé de lecture : parmi l'ensemble des CJA, 24% ont entre 18 et 24 ans

La légère baisse de la population totale de joueurs en ligne (-2%) entre le T2 2016 et le T2 2017 n'a pas entraîné une évolution importante de la répartition des comptes joueurs actifs par tranche d'âge. Les jeunes joueurs de moins de 35 ans représentent 58% de la population totale, soit une augmentation de 1 point par rapport au T2 2016. C'est dans le secteur des paris sportifs que la présence de jeunes joueurs est la plus importante. Les moins de 35 ans représentent en effet 70% des joueurs actifs dans l'activité. L'afflux de joueurs de moins de 25 ans (+12% entre le T2 2016 et le T2 2017) a notamment contribué à la hausse de 2 points de la proportion des 18-34 ans dans la population des parieurs sportifs.

Avec 58% de la population de joueurs, les moins de 35 ans sont également majoritaires dans le secteur des jeux de cercle. En dépit d'une hausse de 6% du nombre de joueurs de moins de 25 ans entre le T2 2016 et le T2 2017, le poids de cette tranche d'âge est significativement moins élevé qu'en paris sportifs (18% contre 33%).

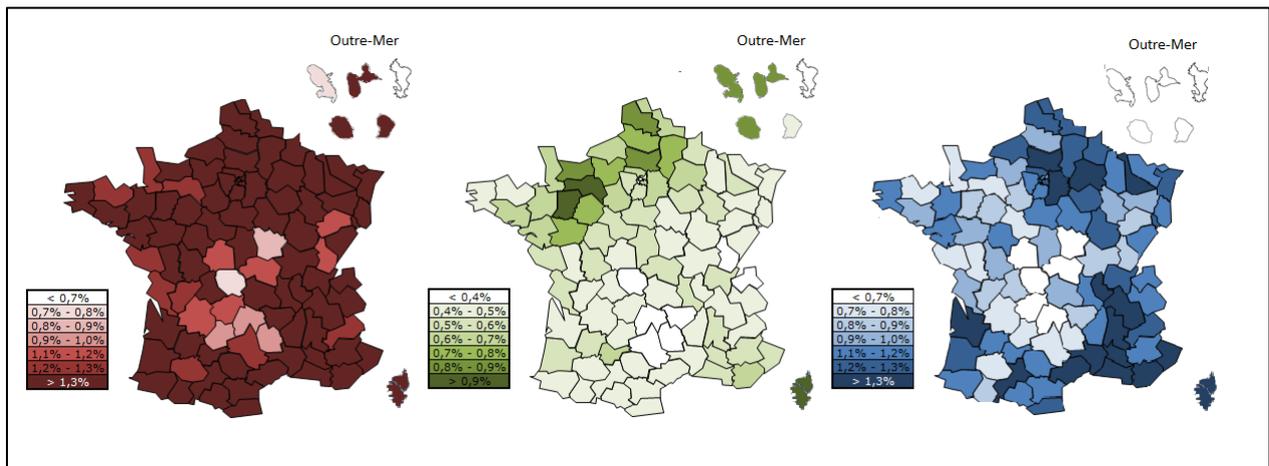
A l'inverse, la population de parieurs hippiques est majoritairement composée de joueurs de plus de 35 ans. Ces derniers représentent 78% des parieurs du T2 2017. La proportion de turfistes de plus de 55 ans s'élève même à 36% alors qu'elle ne dépasse pas 6% dans les deux autres activités. Il est toutefois important de noter que la population de joueurs de moins de 25 ans a fortement augmenté (+19%) entre le T2 2016 et le T2 2017. Cette évolution peut notamment s'expliquer par les efforts des opérateurs pour renouveler la population de parieurs hippiques.

e. Répartition des CJA par origine géographique

Les chiffres concernant la répartition par origine géographique prennent en compte l'adresse indiquée par le joueur sur son compte joueur. La répartition des comptes joueurs actifs est rapportée à la population majeure française répartie par département, pour définir un indicateur de densité de comptes joueurs parmi la population de joueurs potentiels. Ces densités ont été calculées à partir des données de la population française majeure en 2012 de l'INSEE.

i. Paris sportifs

Figure 15 : Répartition géographique de la population des CJA en paris sportifs, paris hippiques et poker



Clé de lecture : le département des Bouches-du-Rhône accueille un nombre de comptes joueurs actifs représentant plus de 1,3% de sa population de personnes majeures.

La densité de parieurs sportifs est plus élevée que sur les autres activités et relativement homogène sur l'ensemble du territoire français. Les populations de joueurs de poker et de parieurs hippiques sont plus inégalement réparties sur le territoire pour des raisons différentes. Ainsi, les joueurs de poker sont principalement présents dans les grandes zones urbaines et autour des littoraux. La densité de turfistes est la plus concentrée dans les territoires à forte culture équine comme les Hauts de France, la Normandie et dans les Pays de la Loire. Ce sont notamment les départements du Nord et du Pas-de-Calais qui ont enregistré le plus de joueurs supplémentaires sur l'activité accompagnés des Bouches du Rhône.

Tableau 11 : Evolution du nombre de CJA hors France

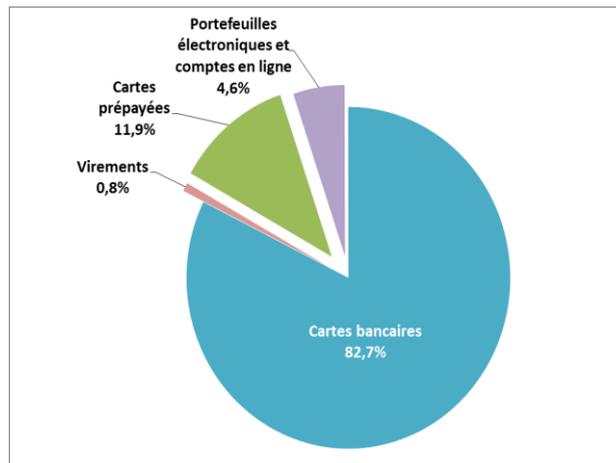
		T1	T2	T3	T4
2016	Paris sportifs	1 666	2 550	2 224	2 019
	Paris hippiques	873	731	716	790
	Poker	16 031	15 537	14 818	15 354
2017	Paris sportifs	2 242	2 574		
	Paris hippiques	772	706		
	Poker	15 134	11 010		

Le nombre de parieurs sportifs basés en dehors de la France augmente légèrement au second trimestre 2017 en comparaison avec le T2 2016 (+1%). A l'inverse, le nombre de joueurs de poker depuis

l'étranger a fortement baissé (-29%) par rapport au T2 2016 en raison de nombreuses fermetures de comptes joueurs basés à l'étranger.

3. Comportements d'approvisionnement : moyens de paiement utilisés

Figure 16 : Moyens de paiement utilisés (en% des dépôts)



Clé de lecture : 82,7% des dépôts effectués au cours du trimestre l'ont été grâce à une carte bancaire

Les usages des joueurs relatifs aux moyens d'approvisionnement des comptes joueurs ont très peu évolué en comparaison avec le T2 2016.

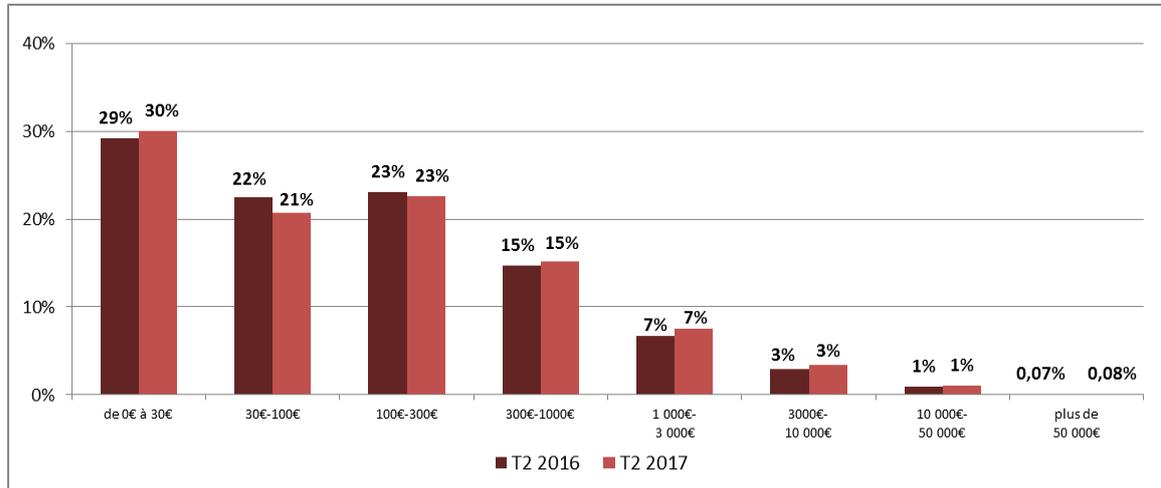
La carte bancaire est très nettement le moyen privilégié par les joueurs afin d'approvisionner leur compte, 83% des dépôts du trimestre ayant été effectués par ce biais. Les cartes prépayées constituent le deuxième mode de paiement le plus employé par les joueurs. Ainsi, 11,9% des dépôts ont été réalisés à partir de cartes prépayées. Les portefeuilles électroniques et virements bancaires restent des procédés d'approvisionnement plus marginalement utilisés par les joueurs et ont respectivement généré 4,6% et 0,8% des dépôts.

4. Comportements de jeu

a. Ventilation de la population des comptes joueurs par mises cumulées

i. Paris sportifs

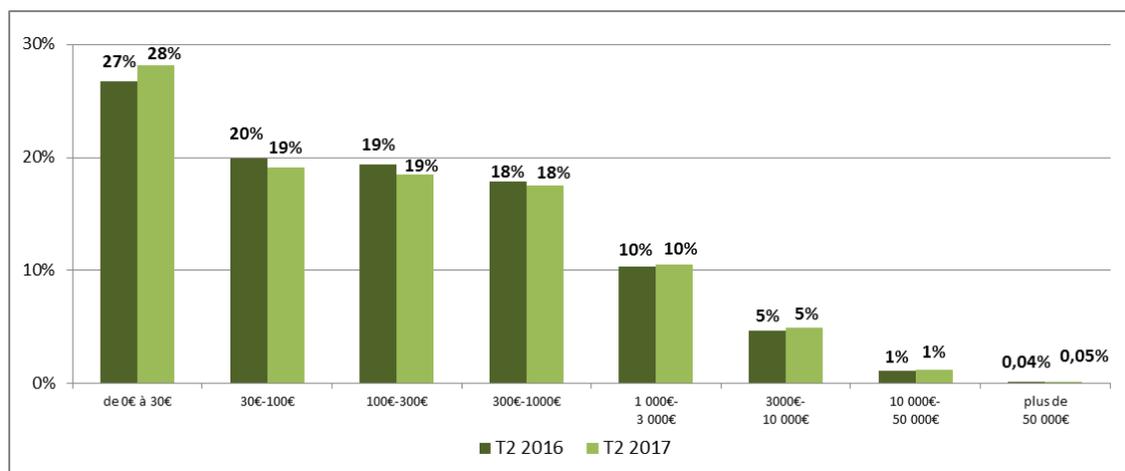
Figure 17 : Evolution de la répartition de la population des parieurs sportifs selon leurs mises trimestrielles



La répartition de la population de parieurs sportifs selon leurs mises trimestrielles a peu évolué par rapport au T2 2016. A l'instar des périodes précédentes, plus de la moitié des joueurs a misé moins de 100 euros sur ce trimestre. La part de joueurs ayant misé moins de 30 euros dans la population totale a cependant augmenté de 1 point tandis que la proportion de joueurs ayant misé entre 30 et 100 euros a diminué dans les mêmes proportions, à périodes comparables.

ii. Paris hippiques

Figure 18 : Evolution de la répartition de la population de parieurs hippiques selon leurs mises trimestrielles

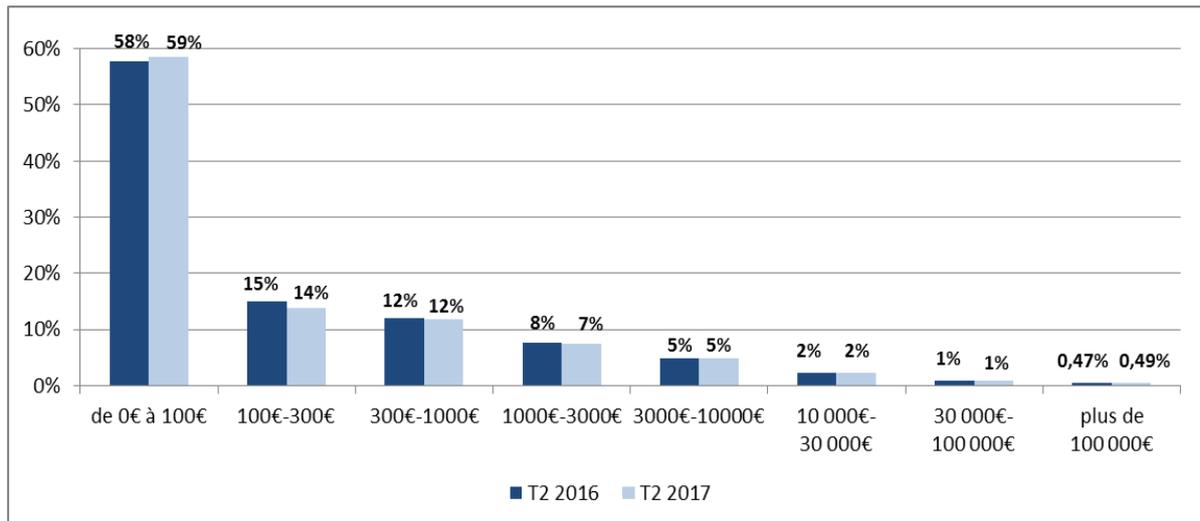


La répartition de la population de parieurs hippiques selon les mises engagées a également légèrement changé par rapport au second trimestre 2016. La proportion de petits parieurs (moins de 30 euros) est

restée au niveau du T1 2017, soit une hausse de 1 point au regard du T2 2016. Cette augmentation peut notamment être mise en relation avec l'afflux de joueurs de moins de 25 ans (+20%) sur cette activité. La part de parieurs ayant engagé de 30 et 1000 euros en paris hippiques a diminué d'environ un point tandis que la proportion de gros parieurs (plus de 1000 euros) est restée stable par rapport au second trimestre 2016.

iii. Jeux de cercle

Figure 19 : Evolution de la répartition de la population des joueurs de cash game selon leurs mises trimestrielles



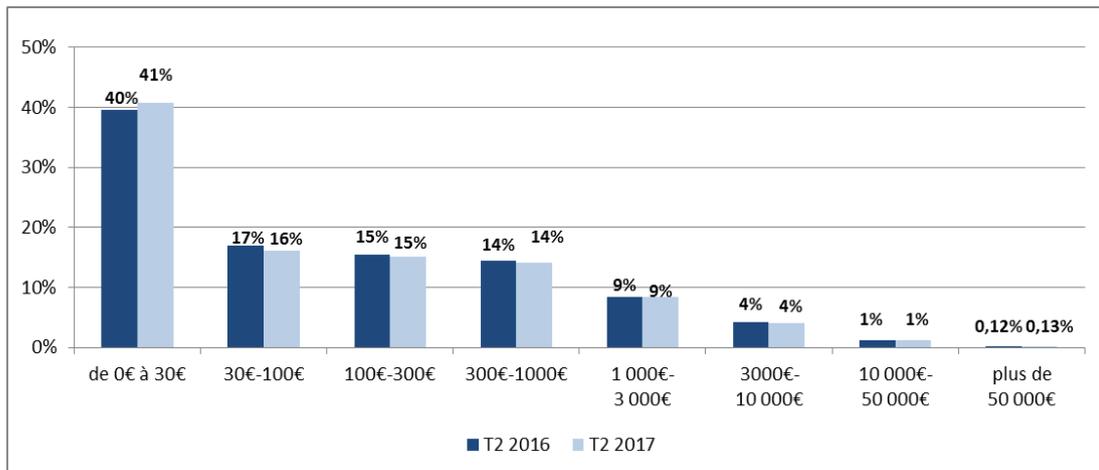
Au second trimestre 2017, la population de joueurs de cash game a diminué de près de 4% au regard du T2 2016. La proportion de participants misant moins de 100€ a légèrement augmenté. La hausse de la représentation de ce type de joueurs correspond à la tendance observée sur le cash game depuis quelques années. A titre d'exemple, au T2 2013, seulement 52% des joueurs de cash game avaient engagé moins de 100 euros de mises sur l'activité.

Tableau 12 : Evolution du nombre de comptes joueurs de cash game misant plus de 100 000€ par trimestre

	T1	T2	T3	T4
2011	2 472	2 643	2 931	2 665
2012	2 385	2 059	2 269	2 139
2013	2 137	1 973	1 857	1 807
2014	1 768	1 581	1 607	1 787
2015	1 828	1 552	1 386	1 525
2016	1 586	1 307	1 330	1 448
2017	1 447	1 255		

Le nombre de joueurs de cash game ayant engagé plus de 100 000 euros sur un trimestre continue de diminuer. Il est de 1255 joueurs au T2 2017, soit son plus bas niveau depuis l'ouverture du marché et une baisse de près de 200 CJA par rapport au premier trimestre 2017. Ce recul est toutefois limité à environ 50 joueurs par rapport au T2 2016, soit une évolution d'environ 4%. Ce constat est toutefois à mettre en relief avec la diminution globale du nombre de joueurs de cash game. Ainsi, en dépit d'une baisse de leur nombre, le poids des joueurs ayant misé plus de 100 000 euros sur le trimestre a légèrement augmenté au regard du T2 2016.

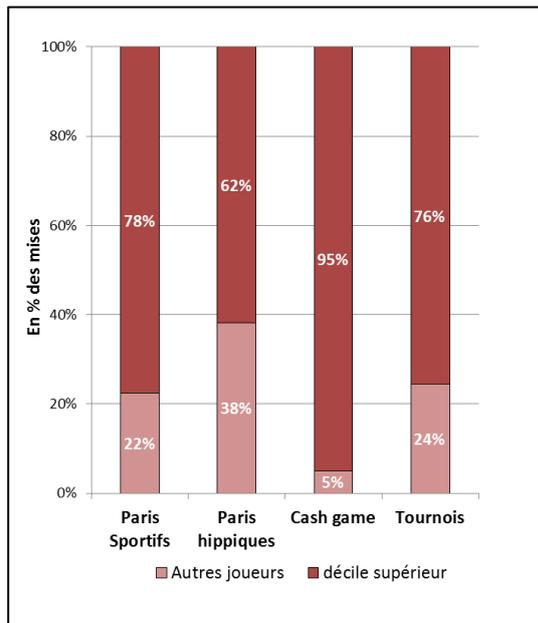
Figure 20 : Evolution de la répartition de la population des comptes joueurs de tournois de poker selon leurs droits d'entrée trimestriels



La répartition selon les mises des joueurs de tournois de poker n'a quasiment pas évolué au regard du T2 2016. Plus de la moitié (57%) a engagé moins de 100 euros au cours du second trimestre 2017, soit une hausse de 1 point. A l'instar du cash game, cette hausse est à mettre à l'actif des joueurs ayant misé moins de 30 euros (+1 point). A l'inverse, la part des joueurs ayant engagé plus de 1000 euros a diminué dans les mêmes proportions.

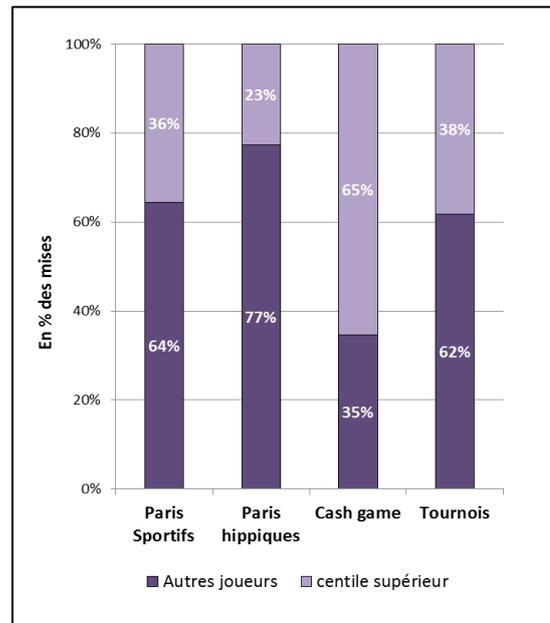
b. Comptes joueurs générant le plus de mises

Figure 21 : Décile de comptes joueurs misant le plus



Clé de lecture : 10% des comptes joueurs en paris sportifs ont engagé 78% du total des mises du trimestre

Figure 22 : Centile de comptes joueurs misant le plus



Clé de lecture : 1% des comptes joueurs en paris sportifs a engagé 36% du total des mises du trimestre

Dans chaque secteur d'activité de jeux en ligne, une grande partie des mises est générée par un nombre restreint de joueurs. Le décile de comptes joueurs misant le plus a ainsi généré plus de 75% des enjeux du trimestre. La proportion des enjeux engagés par ce type de joueurs représente 78% des mises en paris sportifs, 62% en paris hippiques, 95% en cash game et 76% des droits d'entrée en tournoi. Le poids du décile supérieur a notamment augmenté en paris sportifs (+1 point) et en cash game (+1 point) en comparaison avec le T2 2016.

La part des mises engagées par le centile misant le plus représente également une partie significative des enjeux totaux du trimestre. Leur poids a baissé de 3 points sur l'activité des paris hippiques. Il s'est en revanche accentué de 2 points en cash game, ce qui fait suite à la hausse de 3 points du T1 2017.

Tableau 13 : Evolution du poids relatif du centile et du décile supérieurs

	Paris sportifs		Paris hippiques		Cash game		Tournois	
	T2 2016	T2 2017	T2 2016	T2 2017	T2 2016	T2 2017	T2 2016	T2 2017
Mises du centile supérieur	37%	36%	26%	23%	62%	65%	38%	38%
Mises du décile supérieur	77%	78%	68%	62%	93%	95%	76%	78%

c. Montant moyens des caves, recaves et répartition des droits d'entrée en jeux de cercle

Tableau 14 : Répartition du montant total des droits d'entrée

	Tournois
Sit&Go	79%
Multi-tables (MTT)	21%

Entre le T2 2016 et le T2 2017, la répartition du montant total des droits d'entrée générés dans les tournois de poker a nettement évolué en faveur du Sit&Go. Le poids des droits d'entrée générés en tournois Sit&Go a en effet augmenté de 3 points, atteignant 79% au T2 2017. Cette évolution confirme la préférence des tournois de poker plus rapides auprès des joueurs de jeux de cercle.

Tableau 15 : Montants moyens des caves, recaves et droits d'entrées

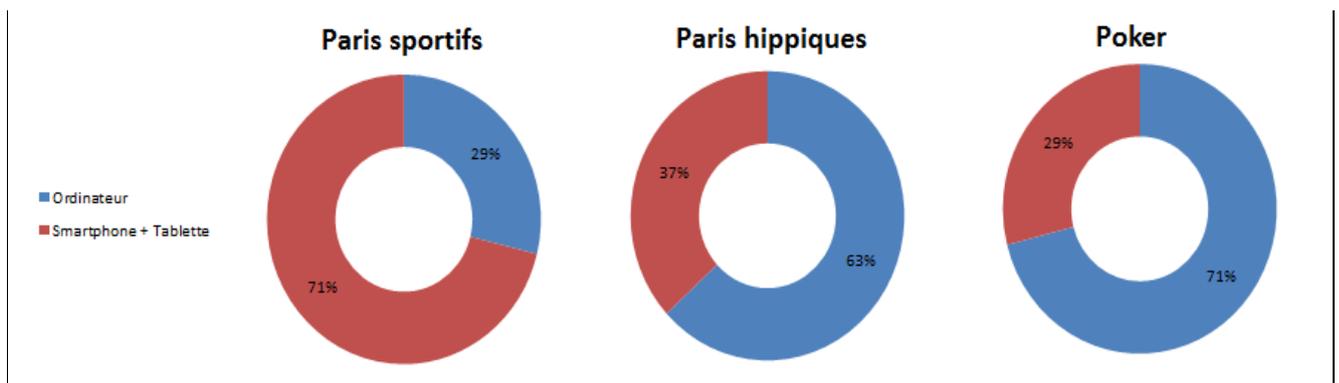
Cash game	Montant moyen des caves	31,8 €
	Montant moyen des recaves	3,6 €
Tournois (incluant les "freerolls")	Droits d'entrée moyens des tournois MTT	4,8 €
	Droits d'entrée moyens des tournois en Sit&Go	5,0 €

Le montant moyen des caves en cash game s'élève à 31,8 € ce trimestre, en baisse de 1 euro en comparaison avec le T2 2016. Le montant des droits d'entrée en tournoi Multitables et Sit&Go a également nettement diminué ce trimestre par rapport au T2 2016. En revanche, le niveau moyen des recaves a atteint 3,6 euros contre 3 euros l'année dernière à la même période.

d. Répartition des joueurs par terminaux de connexion utilisés

Depuis l'ouverture à la concurrence du marché des jeux en ligne, de plus en plus d'opérateurs font le choix de développer une offre mobile, accessible sur téléphone portable, sur smartphone, sur tablette ou encore sur télévision connectée. Ainsi, au fur et à mesure de l'homologation de nouveaux logiciels mobiles par le Collège de l'ARJEL, les usages de jeu sur téléphones et tablettes se développent.

Figure 23 : Répartition des mises par terminaux de connexion



L'inégale répartition des mises générées selon le terminal de connexion par l'activité s'explique par deux raisons principales :

- les caractéristiques des populations de joueurs ;
- l'offre de jeux différente rendant la pratique plus aisée sur un support selon l'activité.

Les supports mobiles (smartphones et tablettes) sont les terminaux nettement plus utilisés en paris sportifs. En effet, la proportion des enjeux générés sur supports mobiles en paris sportifs s'élève à 71%. De plus, l'usage des supports mobiles tend à s'accroître, le poids des mises engagées sur l'activité depuis les smartphones ou tablettes augmentant de 13 points ce trimestre au regard du T2 2016.

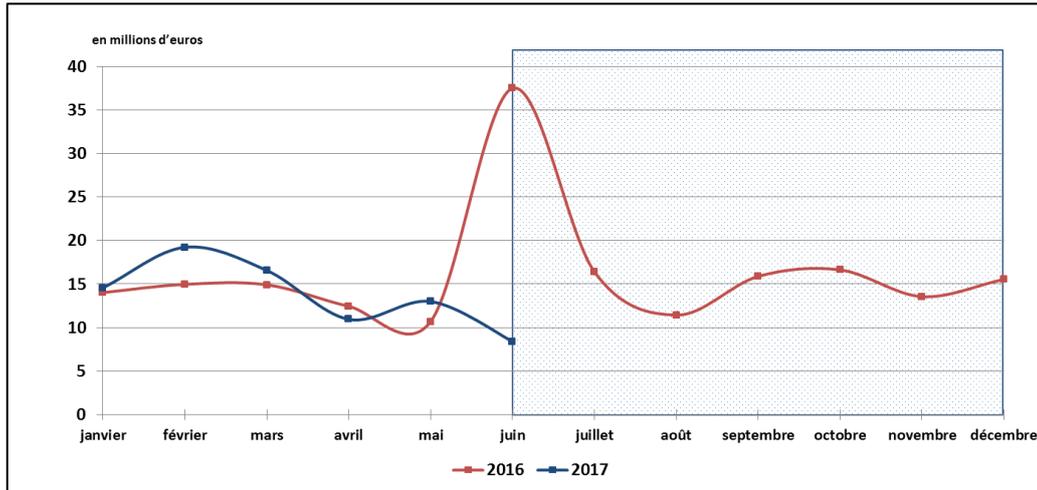
Le secteur des paris sportifs est la seule activité qui se caractérise par la proportion de mises générée sur supports mobiles plus élevée que sur ordinateur. Ainsi, en paris hippiques 63% des mises du trimestre ont été engagées depuis un ordinateur contre 37% depuis les supports mobiles. L'absence de live betting pendant les courses hippiques, ainsi que l'âge moyen de la population des turfistes explique cet arbitrage favorable au jeu sur ordinateur¹. En poker la proportion des sommes engagées est également significativement plus élevée sur ordinateur (71%) que sur supports mobiles (39%).

¹ A noter que les paris hippiques engagés par SMS ou via le service ALLOPARI PMU sont couverts par l'activité du PMU sous monopole. Ils ne sont donc pas considérés comme des jeux en ligne.

5. Dépenses marketing des opérateurs agréés

a. Evolution mensuelle des budgets médias des opérateurs agréés (hors versements de bonus et hors sponsoring)

Figure 24 : Evolution mensuelle des budgets marketing bruts et HT des opérateurs de jeux en ligne



Source : KANTAR Media

Les budgets présentés ci-dessus incluent les médias suivants : Télévision, Radio, Presse, Affichage et Internet.

Au premier semestre 2017, les dépenses marketing médias des opérateurs de jeux en ligne s'élèvent à 83 millions d'euros soit une baisse de 21% par rapport à l'an passé. Les dépenses du T2 2017 contribuent à hauteur de 39% à l'ensemble des dépenses médias effectuées par les opérateurs de jeux en ligne depuis le début de l'année.

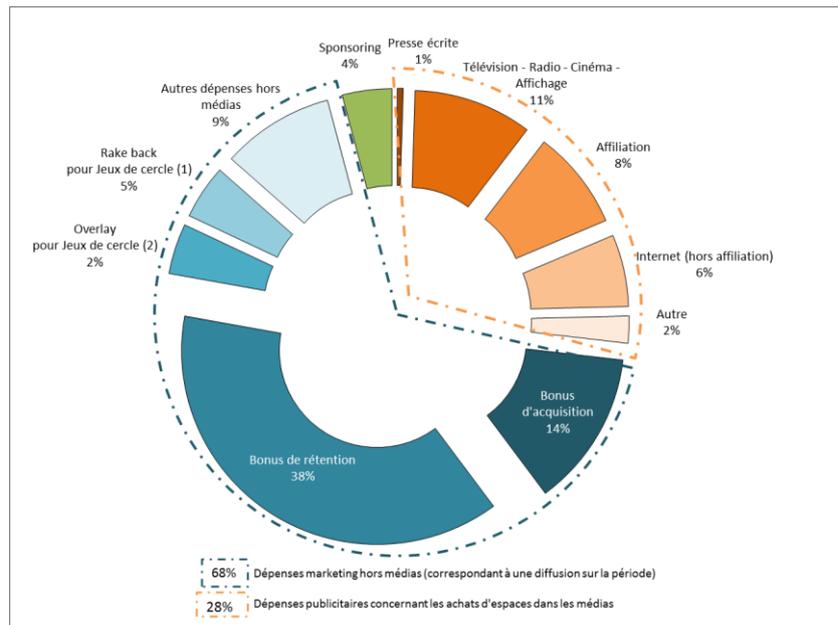
La réduction des budgets médias des opérateurs au premier semestre résulte de l'écart de près de 30 millions d'euros d'investissement dans les dépenses médias entre les mois de juin 2016 et juin 2017. Les opérateurs agréés de jeux en ligne avaient augmenté sensiblement leurs budgets médias sur le mois de juin à l'occasion de l'UEFA Euro 2016.

Tableau 16 : Evolution des budgets marketing médias des opérateurs de jeux en ligne

	2012	2013	2014	2015	2016	S1 2016	S1 2017	Δ S1 2017/ S1 2016
Budgets marketing média	157 m€	126 m€	190 m€	147 m€	194 m€	105 m€	83 m€	-21%

b. Répartition des budgets marketing totaux des opérateurs par supports

Figure 25 : Répartition des dépenses marketing nettes des opérateurs



Clé de lecture : au cours du trimestre, 68% des dépenses marketing des opérateurs concernaient des dépenses marketing hors médias

La répartition de l'ensemble des dépenses marketing nettes des opérateurs de jeux en ligne évolue de façon prononcée ce trimestre par rapport au T2 2016.

La part des dépenses en achats d'espaces publicitaires dans les médias a diminué de 7 points par rapport au T2 2016. Elle ne représente plus que 28% des dépenses marketing totales des opérateurs. Ce résultat est à mettre en perspective avec la tenue de l'UEFA Euro 2016 l'année dernière à la même période. Les opérateurs avaient alors augmenté leurs dépenses publicitaires dans les médias afin d'attirer de nouveaux joueurs à l'occasion de la compétition. Le montant des achats de publicité dans les médias traditionnels (à l'exception de la presse écrite) et internet a ainsi respectivement reculé de 41% et 30% ce trimestre, à périodes comparables.

A l'inverse, la part des dépenses marketing hors médias a augmenté de 7 points, atteignant 68% des dépenses totales. Le poids des bonus de rétention s'élève notamment à 38%, soit une hausse de 5 points par rapport au second trimestre 2016.

Le montant des dépenses sponsoring des opérateurs a également augmenté de 9% en comparaison avec le T2 2016. Leur poids dans les dépenses marketing nettes augmente de 1 point et atteint 4% au second trimestre 2017.

⁽¹⁾ **Rake back** : lors d'une partie de cash game en argent réel sur internet, la salle de poker effectue un prélèvement sur les pots joués à partir du Flop. A partir d'un certain niveau de prélèvements générés, certains opérateurs reversent une fraction de ce rake aux joueurs prenant la forme de points de fidélité convertibles en cash, en bonus ou en lots. C'est ce que l'on appelle le rake back.

⁽²⁾ **Overlay** : lorsque la dotation garantie d'un tournoi est supérieure aux droits d'entrées payés par les joueurs, l'organisateur paie la différence. C'est ce que l'on appelle l'overlay.



arjel

Autorité de régulation
des jeux en ligne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour tout complément, merci de vous adresser à presse@arjel.fr